

FICHE D'INSCRIPTION

Académie Juniors Saison 2024/2025



NOM PRÉNOM

SEXE F M NÉ(E) LE / / ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TÉL. PORTABLE PÈRE PORTABLE MÈRE

MAIL 1 MAIL 2

LICENCE

Création Renouvellement (au Club) Renouvellement (extérieur)

TARIF EDG

Les tarifs comprennent les cours / balles de practice pendant les cours et l'accès au parcours.

BABY-SCHOOL de 5 à 7 ans
31€ /mois ou 298€ au comptant
24 sessions > 1h00 de cours/sem

ÉCOLE DE GOLF de 8 à 18 ans
48€ /mois ou 461€ au comptant
32 sessions > 1h30 de cours/sem

GRUPE ÉLITE 2H
59€ /mois ou 566€ au comptant
32 sessions > 2h00 de cours/sem

GRUPE ÉLITE 4H
71€ /mois ou 682€ au comptant
4h00 de cours/sem

GRUPE ÉLITE 6H
79€ /mois ou 758€ au comptant
6h00 de cours/sem

PLANNING

BABY-SCHOOL

Mercredi après-midi
> 13h30 - 14h30

Samedi matin
> 10h30 - 11h30

ÉCOLE DE GOLF

Mercredi matin
> 10h30 - 12h00

Mercredi après-midi
> 14h30 - 16h00

Vendredi après-midi
> 18h00 - 19h30

Samedi matin
> 11h30 - 13h00

Samedi après-midi
> 14h00 - 15h30

GRUPE ÉLITE

Mercredi après-midi
> 15h30 - 17h30

Mercredi après-midi
> 17h30 - 19h30

Samedi après-midi
> 15h30 - 17h30

Date d'inscription Mode de règlement ESPÈCES CARTE BLEUE CHÈQUE CH. VACANCES

- Urgence médicale** / J'autorise l'encadrement à prendre les dispositions nécessaires en cas de maladie, d'accident et à avertir les services de secours d'urgence afin que l'enfant soit orienté vers une structure hospitalière.
- Autorisation parentale** / Je soussigné(e) autorise (mon fils, ma fille) à participer à l'école de golf UGOLF ACADEMY se déroulant tous les mercredis et samedis.
- Autorisation pour le droit à l'image** / Je soussigné(e) autorise le golf à utiliser des photographies représentant mon enfant, en partie ou en totalité, à des fins d'enseignement, d'illustration (site Internet), de campagnes de communication, prises lors des cours ou des événements organisés par le golf.

Académie Juniors Saison 2024/2025



DATES DE RENTRÉE de la prochaine saison > les mercredi 11 / samedi 14 et dimanche 15 septembre

Cette chartre précise les droits et les devoirs des enfants et de leurs parents.
Elle constitue le règlement interne de l'École de golf.

ASSIDUITÉ

Assister à la totalité des séances sauf raison majeure.
Prévenir en cas d'absence.

PONCTUALITÉ ET SÉCURITÉ

Être ponctuel aux séances et ne pas partir avant le terme de chacune d'entre elles.
À la fin des cours, l'enfant doit être impérativement récupéré par ses parents ou leurs ayants droit. En tout état de cause, en cas de retard, l'enfant devra attendre soit au club house, soit à l'accueil du golf et non sur le parking pour des raisons de sécurité.

CORRECTION

Avoir un comportement qui ne puisse nuire à la sécurité ni au bon déroulement des séances. Lors de sa présence dans l'enceinte du club, ne pas perturber les activités régulières des membres.
Avoir une tenue correcte.

RESPECT

Respecter le personnel du golf, les enseignants, les bénévoles encadrants et tous les membres du club.

Respecter le matériel de prêt, le parcours, ainsi que les espaces mis à leur disposition.

Respect du travail des enseignants, il est demandé aux parents de ne pas intervenir sur le swing de leur enfant.

Chaque enfant se doit d'avoir une tenue vestimentaire appropriée pour la pratique du golf et représentera dignement le club lors de compétitions extérieures.

Important : L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement ne serait pas conforme aux termes de la présente Charte.

PARENT

ENFANT

Date et Signatures



SARL au capital de 180 000 €
RCS Nanterre 519 654 123

Tél. +33(0)2 99 52 79 79

contact.cice@ugolf.eu
jouer.golf/cice-blossac/

Avenue de la Chaise - 35170 BRUZ